

TRAGE ADAPTATION AMÉLIORE
ER IMAGINER INÉGALÉ NOUVEA
ONJOINT TANDEM TRAVAIL D'ÉQ
MORPHOSE RÉINVENTER RÉORG
THENTIQUE **INNOVATION** UNIQU
E **+ COLLABORATION** CONFIANC
RPHOSE **= TRANSFORMATION** V
GALÉ CRÉER INVENTER NOUVEA
CONSULTATION CAMARADERIE
RÉFORME VIRAGE MO
E UNIQUE IMAGINER CRÉER NEU
MUNE **RAPPORT ANNUEL** PART
C SON TEMPS **2020** MÉTAMORPH
EUF IMAGINE AUTHENTIQUE DÉ



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

INNOVATION

+ COLLABORATION

= TRANSFORMATION

DIRECTION

3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

4 DIRECTEURS, ADMINISTRATEURS ET ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION MEMBRES

À PROPOS DE NOUS

5 NOTRE ÉQUIPE

13 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

L'ACORP EN 2020

6 OBJECTIFS

STRATÉGIQUES

7 PROGRAMME

D'ACCRÉDITATION

7 STATISTIQUES SUR

LE PROGRAMME

D'ACCRÉDITATION

9 PROGRAMME

D'EXAMENS

10 STATISTIQUES SUR LE

PROGRAMME D'EXAMENS

11 COMITÉ DES

RÉGISTRAIRES

12 REMERCIEMENTS

DE L'ACORP

MOT DE LA PRÉSIDENTE

« SANS CHANGEMENT, IL N'Y A PAS D'INNOVATION, DE CRÉATIVITÉ OU DE RAISON DE S'AMÉLIORER. CEUX QUI AMORCENT LE CHANGEMENT AURONT DE MEILLEURES CHANCES DE COMPOSER AVEC LE RENOUVEAU INÉVITABLE. » — WILLIAM POLLARD

En repensant et en réfléchissant à l'année écoulée, je réalise qu'en 2019, nous nous préparions déjà à adopter les changements que 2020 réservait au monde. Nous avons bâti une base solide en tant qu'institution et étions prêts à passer à la phase d'innovation de notre plan stratégique, sous une forme ou sous une autre.

Lorsque la pandémie de COVID-19 a éclaté dans le monde entier et que des mesures d'urgence et des restrictions en matière de santé publique ont été mises en place, il est devenu évident que s'en tenir à « l'ancienne façon » de fournir nos services n'était pas envisageable; nous avons donc réaffirmé nos priorités en matière d'innovation et de collaboration et en avons accéléré la mise en œuvre. À l'ACORP, nous avons la chance de compter sur une dirigeante audacieuse et visionnaire qui était prête à nous guider en terrain inconnu. La phase d'innovation a été amorcée plus tôt que prévu, mais l'ACORP était prête à aller de l'avant et bien équipée pour élaborer de nouvelles solutions sûres et valides visant à remplacer le processus

actuel de présentation des examens et faire preuve d'inventivité dans le maintien de ses services d'évaluation.

En août, l'épreuve en ligne et surveillée à distance de la composante écrite de l'examen de compétence en physiothérapie (ECP), que les nouveaux diplômés et les candidats formés à l'étranger doivent passer pour obtenir un permis d'exercice provisoire dans la plupart des provinces et territoires, était en place. Le programme des examens s'est ensuite rapidement concentré sur l'innovation dans la présentation de la composante clinique de l'ECP, une initiative importante qui continuera d'être mise en œuvre en 2021.

Malgré l'éclosion d'une pandémie mondiale et la nécessité soudaine de redéfinir nos priorités, nous avons fait des progrès considérables en vue de la réalisation de nos objectifs stratégiques. Nous avons continué à assurer tous les services d'accréditation en nous efforçant de comprendre les défis auxquels nos clients sont confrontés du fait de la pandémie. Nous avons également fait avancer les projets déjà prévus, comme l'achèvement d'un examen indépendant du programme d'accréditation par une tierce partie et le lancement interne du nouveau système de gestion des dossiers électroniques de l'ACORP.

Par ailleurs, l'équipe des communications de l'ACORP a poursuivi ses activités de mobilisation des parties prenantes par le biais d'un éventail croissant de canaux de communication, et notre PDG et notre psychométricien en chef ont présenté le travail de l'ACORP au Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR), au Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR) et à d'autres organismes.

L'ACORP est réputée pour l'excellence de ses services d'évaluation, et j'ai la conviction qu'elle deviendra la première parmi ses pairs à l'avenir. L'organisme

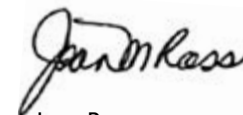
continuera de cultiver l'excellence et l'efficacité en matière de réglementation à l'échelle nationale, par le biais de mécanismes et de politiques de réglementation harmonisés. La mobilisation des parties prenantes et la collaboration en matière de politique permettront aux organismes de réglementation de mieux servir l'intérêt public.

« POUR QUE L'INNOVATION FLEURISSE, LES ORGANISMES DOIVENT CRÉER UN ENVIRONNEMENT QUI FAVORISE LA CRÉATIVITÉ, EN RASSEMBLANT DES GROUPES DE PERSONNES AUX TALENTS MULTIPLES QUI COLLABORENT ÉTROITEMENT, EN ÉCHANGÉANT DES CONNAISSANCES ET DES IDÉES, ET EN DONNANT FORME AUX ORIENTATIONS FUTURES. »
— LINDA NAIMAN

Tout cela est possible parce que nous pouvons compter sur une dirigeante déterminée, qui a doté notre organisme de personnes talentueuses et compétentes, capables de favoriser la créativité et l'innovation. Notre personnel est exceptionnel, et sans lui, nous ne serions pas en mesure de réaliser tout ce que nous accomplissons et d'effectuer les changements nécessaires.

J'aimerais exprimer ma sincère gratitude à notre PDG, Katya Masnyk, ainsi qu'à notre personnel et à nos comités qui ont tous accompli un travail exceptionnel cette année, et qui continuent de me soutenir et de m'épauler dans mes fonctions de présidente.

Avec tout mon respect,



Joan Ross

DIRECTEURS, ADMINISTRATEURS ET ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION MEMBRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2020

Joan Ross (N.-É.), *présidente*
Denis Pelletier (Québ.), *vice-président*
Joyce Vogelgesang (Alb.), *trésorière*
Katya Masnyk (PDG de l'ACORP), *secrétaire*

Chris Boodram (Yn)
Dianne Millette (C.-B.)
Brandy Green (Sask.)
Brenda McKechnie (Man.)
Gary Rehan (Ont.)
Ellen Snider (N.-B.)
Sonia Chaudhary (I.-P.-É.)
Kelli O'Brien (T.-N.-L.)
Mark Hall (CSE)

ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION MEMBRES

Délivrance des permis professionnels et questions réglementaires, gouvernement du Yukon
College of Physical Therapists of British Columbia
Physiotherapy Alberta – College et Association
Saskatchewan College of Physical Therapists
College of Physiotherapists of Manitoba
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
College of Physiotherapists of New Brunswick/Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick
Nova Scotia College of Physiotherapists
Prince Edward Island College of Physiotherapists
Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

MEMBRE AFFILIÉ

The Federation of State Boards of Physical Therapy (États-Unis)

COMITÉS DU CONSEIL DE 2020

COMITÉ DES SERVICES D'ÉVALUATION

Mark Hall, *président*
Dragana Susic
Roger Hur
Marla Nayer
Ann Read
Janelle Van Heeren
Joyce Vogelgesang
Cheri Gunn
Kristin Taylor

COMITÉ DE LA GOUVERNANCE ET DES NOMINATIONS

Dianne Millette, *présidente*
Joan Ross
Brandy Green
Brenda McKechnie
Sonia Chaudhary

COMITÉ D'EXAMEN DE LA PDG

Joan Ross
Denis Pelletier
Joyce Vogelgesang

À PROPOS DE NOUS



Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP) est un organisme sans but lucratif fondé en 1992 qui offre des services

d'évaluation centralisés aux organismes de réglementation de la physiothérapie provinciaux et territoriaux du Canada.

Pour le compte des organismes de réglementation qui la composent, l'ACORP vérifie la formation et les qualifications des physiothérapeutes formés à l'extérieur du Canada et fait passer l'examen de compétence en physiothérapie (ECP) à tous les candidats qui souhaitent obtenir un permis d'exercice indépendant de la physiothérapie au Canada.

L'ACORP offre également des services de transfert de connaissances et d'élaboration de politiques en vue de favoriser l'harmonisation des pratiques réglementaires et de soutenir la mobilité de la main-d'œuvre au Canada. Elle collabore avec d'autres associations du milieu canadien de la physiothérapie dans le cadre de projets réglementaires de portée nationale et internationale.

NOTRE VISION

TOUS LES PHYSIOTHÉRAPEUTES
EN EXERCICE SONT
DES PROFESSIONNELS
COMPÉTENTS
ET SOUCIEUX DE L'ÉTHIQUE.

NOTRE MISSION

AIDER LES PROFESSIONNELS
DE LA PHYSIOTHÉRAPIE À
PROTÉGER LE PUBLIC.

NOS VALEURS

SERVIR L'INTÉRÊT DU PUBLIC
BONNE GOUVERNANCE
EXCELLENCE
INTÉGRITÉ
COLLABORATION
TRANSPARENCE

NOTRE ÉQUIPE

HAUTE DIRECTION

Katya Masnyk, directrice générale

Derek Rodrigues, directeur, finance et opérations (*jusqu'à mars*)

Monique Porlier, directrice, finance et opérations (*à partir de juin*)

Heather Campbell, directrice nationale, services d'évaluation (*jusqu'à septembre*)

Adam Sayers, directeur par intérim, services d'évaluation (*septembre-novembre*)

Siu Mee Cheng, directrice nationale, services d'évaluation (*à partir de novembre*)

Diana Sinnige, directrice, politiques et communications

Wanda Trottier, directrice des ressources humaines

MEMBRES DU PERSONNEL

Adam Sayers

Adryan Malcom-Zorec

Anna Wolska

Carena Tran

Colleen Reid

Jennifer Cupid

Jens Pelagio

Elena Alexandrova

Erin Gollaher

Fallon Allen

Gillian Japal

Gina Maio

Kelly Casey

Kelly Piasentin

Keshia Gudge

Lakeysa Campbell

Laura Segal

Lindsay Weidelich

Lyons Pereira

Mamadou Diallo

Margaret Barnes-Ahlbrand

Navnit Bains

Nimfa Bodino

Rajiv Maraj

Rebecca Chamula

Shereen Mir-Jabbar

Sophie Hunter

Troy Bell

L'ACORP EN 2020

En 2017, le conseil d'administration de l'ACORP a tenu compte des suggestions des parties prenantes et s'est engagé à mettre en œuvre un programme d'innovation. Le but de ce nouveau programme était de faire évoluer les services d'évaluation de l'ACORP du stade du respect des meilleures pratiques à celui de chef de file du secteur en matière d'innovation.

Cette volonté d'innovation, soutenue par le travail de réflexion et de préparation entrepris par le personnel de l'ACORP au cours des années qui ont suivi, nous a permis d'affronter les extraordinaires défis posés par

une pandémie mondiale en 2020 en gardant un cap et un objectif. Nous avons envisagé de revoir de manière systématique sur une période de plusieurs années la prestation de nos services, mais l'ACORP a réussi à passer de la planification à l'élaboration et à la mise en œuvre en l'espace d'un an – un exploit qui n'aurait pu être réalisé sans la coopération, l'énergie et le talent de nos amis du secteur canadien de la physiothérapie.

En 2020, l'ACORP a connu une année d'innovation et de collaboration comme nulle autre. Et cette année a eu un effet transformateur sur nos activités et notre culture organisationnelle.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ACORP POUR LA PÉRIODE 2018-2022

GARANTIR
L'EXCELLENCE
DES SERVICES
D'ÉVALUATION

MAINTENIR
L'EXCELLENCE
EN MATIÈRE
RÉGLEMENTAIRE

MOBILISER
LES PARTIES
PRENANTES

COMPTE RENDU CONCERNANT LE PROGRAMME D'ACCREDITATION

T

out au long de l'année 2020, le programme d'accréditation a concilié des projets stratégiques d'amélioration des programmes et des initiatives improvisées visant à composer avec les difficultés auxquelles ses clients sont confrontés du fait de la pandémie.

ADAPTATION SUR LE TAS

Dans les premiers mois de la pandémie, le programme a annoncé qu'il reconnaissait temporairement les stages cliniques de réadaptation à distance effectués par les physiothérapeutes formés à l'étranger (PFE) et qu'il acceptait les résultats du test de compétence linguistique en anglais TOEFL « Special Home Edition ». Le personnel du programme a également rencontré virtuellement les administrateurs d'établissements internationaux afin de mieux comprendre les répercussions de la pandémie sur les étudiants.

EXAMEN INDÉPENDANT DU PROGRAMME

En mai, l'ACORP a procédé à un examen indépendant du programme d'accréditation, le premier depuis 2012, sous la supervision de la société de conseil CamProf Inc., qui a ses bureaux au Royaume-Uni et au Canada. Ce processus rigoureux a consisté en des entretiens avec des répondants issus du secteur, des employés d'organismes analogues, des candidats récents et des membres du personnel du programme d'accréditation, ainsi qu'en un examen approfondi de toutes les politiques, procédures et exigences de l'ACORP en matière d'accréditation.

L'examen de CamProf a permis de conclure que le programme d'accréditation de l'ACORP jouit d'une bonne réputation auprès de ses parties prenantes, qui le considèrent comme équitable, réactif et « *représentatif des caractéristiques d'innovation et d'amélioration continue* ». En 2021, l'ACORP élaborera un plan de mise en œuvre des principales recommandations de CamProf afin de continuer sur la voie de l'amélioration et du renouvellement du programme d'accréditation.

SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOSSIERS

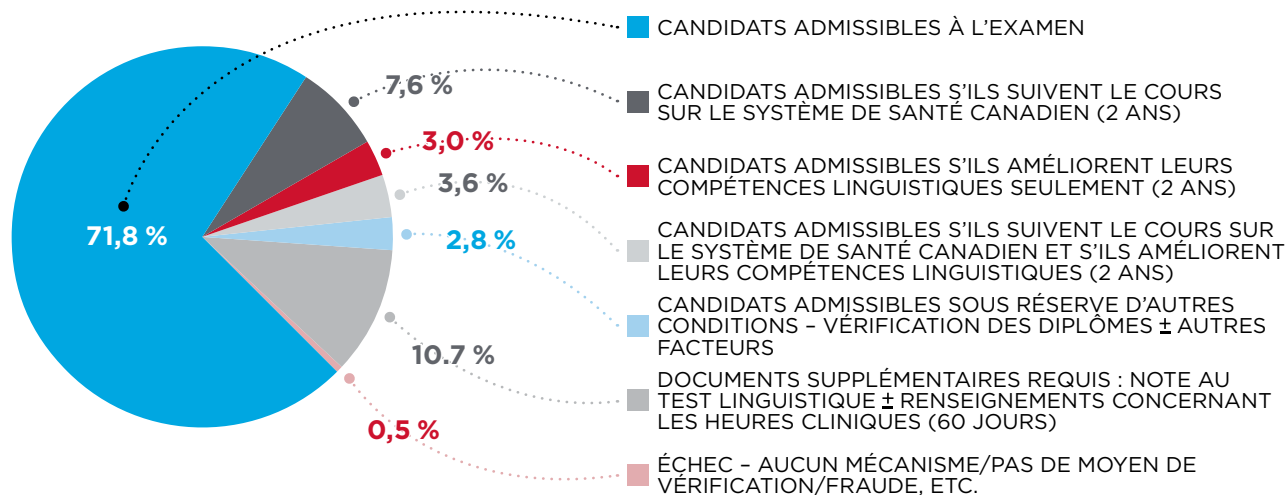
En octobre, le programme d'accréditation a mis en place un système de gestion électronique des dossiers, franchissant ainsi un jalon important de la modernisation de l'ACORP. Les agents du programme ont participé à chaque étape du processus, y compris la conception, la conversion des données, la mise à l'essai et la formation.

Le lancement du système ouvre la voie à la mise en ligne d'un portail client et à l'adoption par le programme d'examen de l'ACORP du nouveau système fondé sur l'infonuagique en 2021, qui emboîtera ainsi le pas au programme d'accréditation.

RÉPARTITION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS DE DOSSIERS EFFECTUÉES AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDENTS

NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS ÉVALUÉS **607**

PÉRIODE : DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020



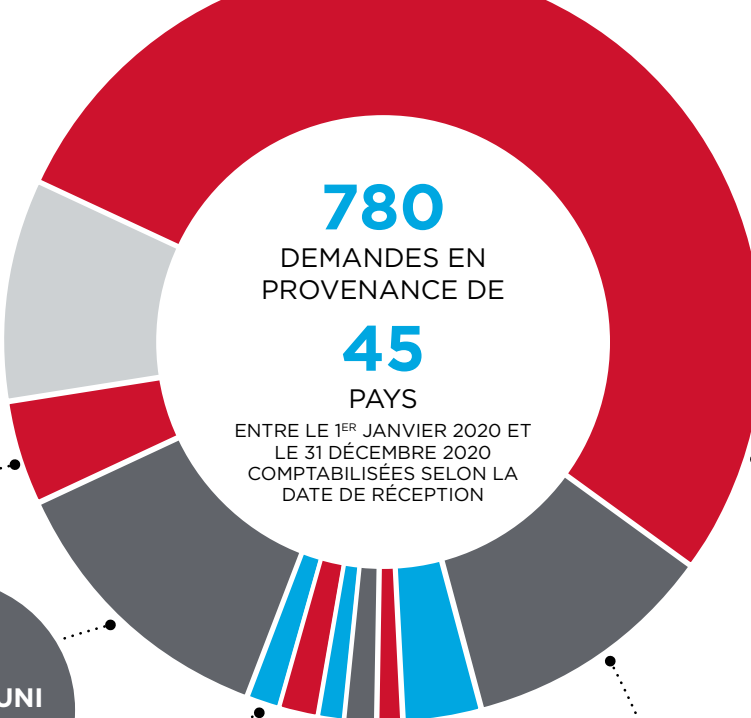
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS ÉVALUÉS • 607



PAYS SOURCES

DEMANDES D'ACCREDITATION REÇUES

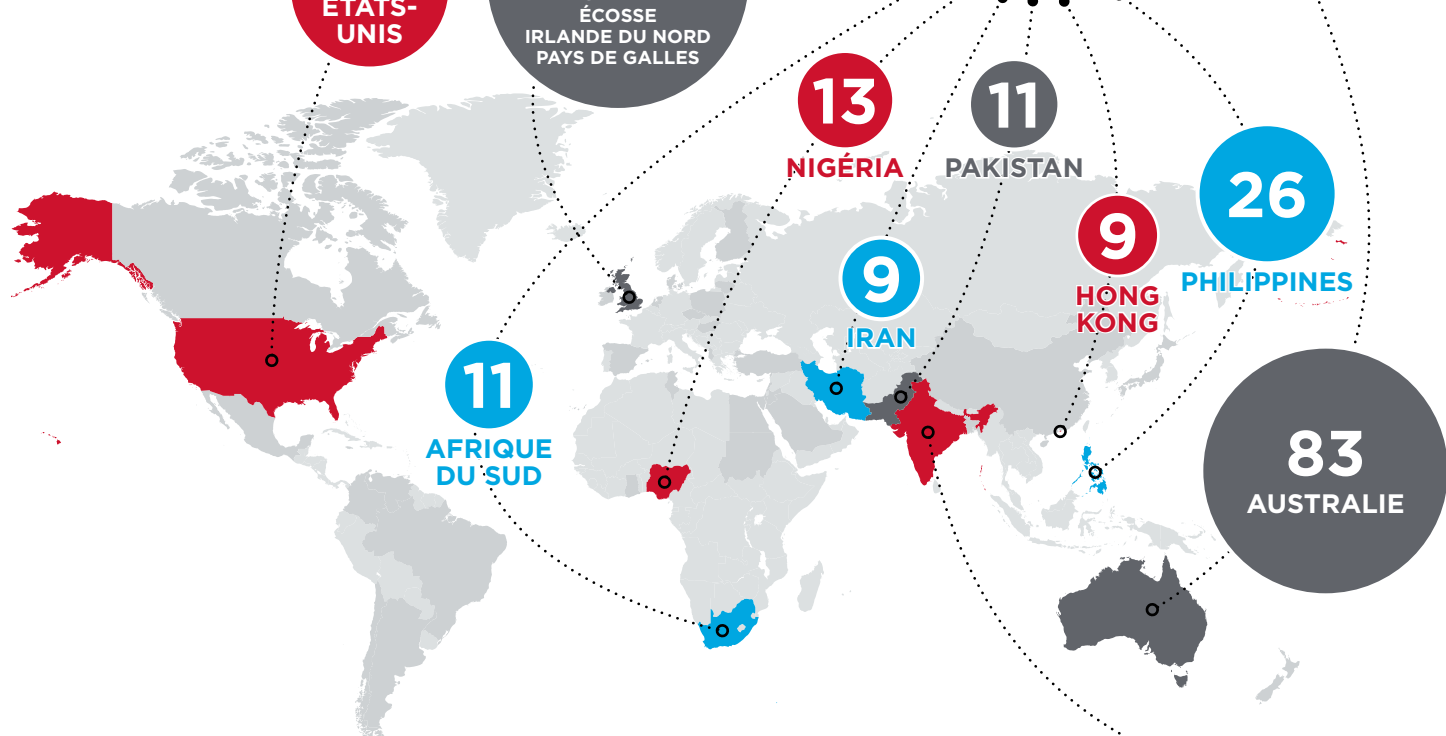
2020	780
2019	819
2018	697
2017	636
2016	708
2015	754
2014	668
2013	741
2012	773
2011	606
2010	568



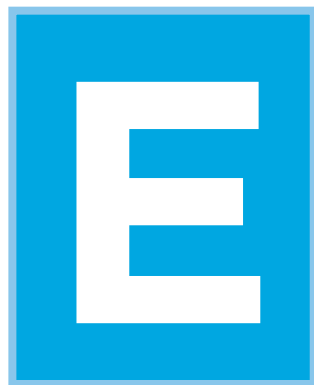
DÉLAI D'ATTEINTE (SEMAINES)
AU DERNIER JOUR DU TRIMESTRE.

DOSSIER AVEC PRÉCÉDENT
11 DÉLAI DE RÉFÉRENCE **10-12 SEMAINES**

DOSSIER SANS PRÉCÉDENT
16 DÉLAI DE RÉFÉRENCE **16-18 SEMAINES**



COMPTE RENDU CONCERNANT LE PROGRAMME D'EXAMENS



En 2020, les travaux prospectifs du programme d'examens concernant « l'innovation en ce qui concerne l'ECP » sont passés du stade théorique au stade pratique. L'ACORP a présenté une épreuve classique de la composante écrite la semaine même où l'Organisation mondiale de la Santé déclarait une pandémie mondiale du nouveau coronavirus.

Le 20 mars, l'ACORP a décidé de reporter les épreuves de la composante écrite prévues en mai et en juillet, ainsi que la présentation de la composante clinique prévue en juin 2020. À partir de cette date, le programme d'examens a engagé toutes ses ressources afin de déterminer, d'élaborer et de mettre en œuvre des méthodes novatrices permettant de présenter les deux composantes de l'ECP pendant la pandémie.

LA COMPOSANTE ÉCRITE

La reprise rapide et sans danger des épreuves de la composante écrite a été la priorité du programme d'examens jusqu'au printemps. À la fin du mois de juin 2020, l'ACORP a concrétisé son projet de présenter la composante écrite en ligne, par un système de surveillance à distance et en personne dans des centres d'examen lorsque les consignes de santé publique le permettaient.

Le programme d'examens, en collaboration avec le fournisseur de services d'examens Prometric, a procédé avec succès à la relance de la composante écrite en août 2020. Il était essentiel de rétablir la participation à cet examen d'aptitude, car les candidats qui le réussissent peuvent obtenir un permis temporaire ou provisoire et entrer sur le marché du travail. Avant la fin de l'année, l'ACORP a fait passer l'examen à plus de 1500 candidats.

LA COMPOSANTE CLINIQUE

Parallèlement aux efforts déployés en vue de la reprise de la composante écrite, le conseiller en physiothérapie et le psychométricien en chef de l'ACORP ont cherché à déterminer s'il était possible d'apporter divers changements structurels à la composante clinique afin d'éviter que l'épreuve de novembre ne soit encore perturbée. Entre autres recommandations ultérieurement approuvées par le conseil d'administration de l'ACORP,

ils ont proposé de réduire le nombre de stations de l'examen de 16 à 12 et d'éliminer la partie écrite des stations jumelées de 5+5 minutes, des mesures visant à réduire le nombre de personnes présentes dans chaque centre d'examen tout en garantissant la validité psychométrique de l'examen.

À la fin du mois de septembre, l'ACORP et son conseil d'administration ont conclu qu'il serait impossible de garantir la tenue de toute forme d'examen pratique en personne tant que la pandémie durerait. Une semaine après avoir annulé la composante clinique de 2020, le conseil d'administration de l'ACORP a approuvé une initiative visant à offrir une version virtuelle de la composante clinique. Le projet était le fruit d'une collaboration entre le personnel de l'ACORP et un comité consultatif multidisciplinaire chargé de l'innovation, composé d'experts dans les domaines de la physiothérapie, de la formation, de la réglementation et de l'évaluation virtuelle.

L'objectif de l'ACORP était de présenter la composante clinique virtuelle quatre fois en 2021 et de faire passer l'examen à près de trois mille candidats dans le courant de l'année.

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF CHARGÉ DE L'INNOVATION

- Chris Boodram
- Brandy Green
- Allison Grieg
- Mark Hall
- Bernadette Martin
- Un(e) physiothérapeute ayant récemment terminé un programme de transition et obtenu son permis d'exercer.

STATISTIQUES SUR LE PROGRAMME D'EXAMENS DE 2020



NOMBRE TOTAL D'EXAMENS EFFECTUÉS

L'ACORP N'A PAS PROPOSÉ LA COMPOSANTE CLINIQUE EN 2020.

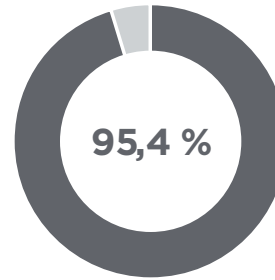
1508

DÉLAIS D'ATTENTE DES RÉSULTATS DE LA COMPOSANTE ÉCRITE (SEMAINES)

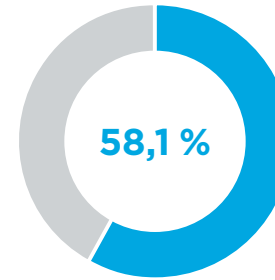
4,9

DÉLAI DE RÉFÉRENCE
6 SEMAINES

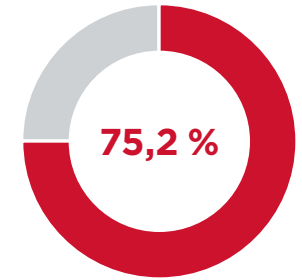
NOMBRE TOTAL DE RÉUSSITES ET TAUX DE RÉUSSITE EN POURCENTAGE À LA COMPOSANTE ÉCRITE



FORMÉS AU CANADA
691



FORMÉS À L'ÉTRANGER
817

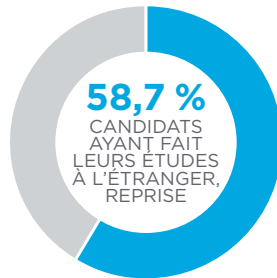
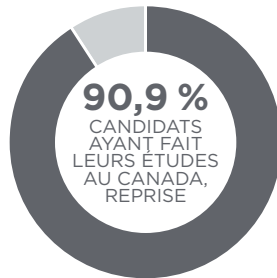
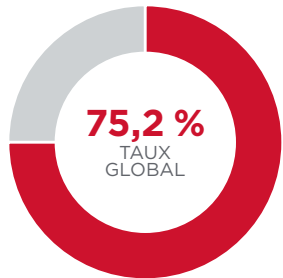
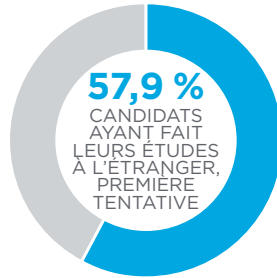


TOUS LES CANDIDATS
1508



TAUX DE RÉUSSITE À LA COMPOSANTE ÉCRITE

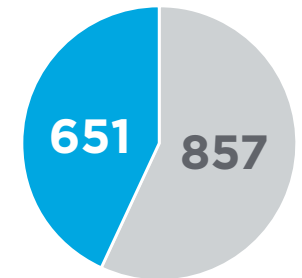
(PREMIÈRE TENTATIVE OU REPRISE)



PROPORTION DE CANDIDATS PASSANT LA COMPOSANTE ÉCRITE

■ À DISTANCE/EN LIGNE OU
■ DANS UN CENTRE D'EXAMEN

DATE	À DISTANCE/EN LIGNE OU DANS UN CENTRE D'EXAMEN	DANS UN CENTRE D'EXAMEN	TOTAL
MARS 20	209 (100%)	209	209
AOÛT 20	164 (55,2%)	133 (44,8%)	297
SEPT. 20	148 (44,7%)	183 (55,3%)	331
OCT. 20	156 (48,5%)	166 (51,5%)	322
NOV. 20	183 (52,4%)	166 (47,6%)	349



TOTAL
1508

LA COMPOSANTE ÉCRITE EN LIGNE/SURVEILLÉE À DISTANCE A ÉTÉ PROPOSÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AOÛT 2020.

COMITÉ DES RÉGISTRAIRES : UNE COLLABORATION SANS PRÉCÉDENT

L

Le comité des registraires sert de forum d'échange de connaissances entre les 11 organismes canadiens de réglementation de la physiothérapie. Il soutient l'élaboration de politiques

touchant à des questions d'importance nationale et agit à titre de comité consultatif auprès de la PDG en fournissant une expertise régionale dans le domaine réglementaire afin d'éclairer les questions ayant trait aux services d'évaluation examinées par le conseil d'administration.

En cette année de pandémie, ce forum est devenu plus important que jamais. Au lieu de se réunir quatre fois par an comme d'habitude, le comité des registraires s'est réuni 26 fois en 2020. Toutes ces réunions ont été organisées et animées par l'ACORP et ont permis aux registraires de se soutenir mutuellement en vue de faire face à la crise de la COVID-19.

Les membres des services d'agrément des ordres professionnels ont assisté fréquemment à ces réunions afin de contribuer à l'analyse détaillée des répercussions de la pandémie

sur la délivrance des permis d'exercice temporaires ou provisoires, la téléadaptation interprovinciale, le renouvellement des permis, les frais de retard et d'autres problèmes liés à l'agrément.

Le comité a également œuvré à la mise en place d'une action concertée et bien intégrée à l'échelle de la profession afin de faire face à la pandémie, en rencontrant à plusieurs reprises les principales parties prenantes, notamment Agrément de l'enseignement de la physiothérapie Canada (AEPC), le Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie (CCPPU) et l'Association canadienne de physiothérapie (ACP). Dans la nécessité de réagir rapidement à la pandémie, les conseils éclairés que le comité a fournis aux responsables des programmes d'examens et d'accréditation de l'ACORP ont été inestimables.

Bien que la pandémie ait accaparé la majorité des activités du comité en 2020, les registraires ont néanmoins été en mesure d'établir une nouvelle norme de pratique en matière de téléadaptation et d'accepter en principe un protocole d'entente mis à jour concernant la prestation de services de téléadaptation interprovinciaux au Canada.

COMITÉ DES RÉGISTRAIRES - 2020

PRÉSIDENTE

Jody Prohar

Physiotherapy Alberta – College + Association

MEMBRES

Chris Boodram

Gouvernement du Yukon

Dianne Millette

College of Physical Therapists of British Columbia

Shelley Burwood (jusqu'à avril 2020)

Brandy Green (par intérim, depuis avril 2020)

Saskatchewan College of Physical Therapists

Brenda McKechnie

College of Physiotherapists of Manitoba

Rod Hamilton

Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

Denis Pelletier

Marie-France Salvas

Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Ellen Snider

College of Physiotherapists of New Brunswick /

Collège des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick

Joan Ross

Nova Scotia College of Physiotherapists

Jennifer Kelly

Prince Edward Island College of Physiotherapists

Michael Kay

Newfoundland and Labrador College of Physiotherapists

REMERCIEMENTS DE L'ACORP

COMITÉ DES EXAMINATEURS

Kristin Taylor, *présidente*
Cheri Gunn
Tyler Friesen
Catherine Evans
Monica Fricke
Roel Buenaventura
Lynn Sutter
Leanne Loranger
Alice Yu
Anita Gohel

GROUPE-RESSOURCE RELATIF AUX APPELS

Nancy Cho
Élise Bouchard
Gareth Sneath
Greg Heikoop
Susan Murphy
Victorina Baxan
Diane Dufour
Kenneth Gilfoxy
Kedar K. Mate
Cindy Ellerton

GROUPE D'ÉLABORATION DE L'EXAMEN ÉCRIT, ÉQUIPES D'ÉLABORATION DES SUJETS DE L'ÉCRIT

Colombie-Britannique
Helen Bolton, *présidente*
Sophia Zhao
Kelsey Van Stolk
Marian Cayer

Alberta
Karen McIntosh, *présidente*
Julie Stenner

Saskatchewan
Bonnie Maclean, *présidente*
Jocelyn Krieg
Lacey Nairn Pederson

Manitoba
Rudy Niebuhr, *président*
Mirei Belton
Allison Klassen
Vanessa Voth

Toronto
Janet Bowring, *présidente*
Gina Lam
Tiara Mardosas
Felicia Chow
Christina Simion

Québec
Katharina Ciobanete, *présidente*
Sharon Ho
Amanda Lee
Raji Cambow

Nouvelle-Écosse
Kate Grosweiner, *présidente*
Mark MacKenzie
Nancy Walker
Reta MacDonald
Stephen Richey

Ottawa
Melissa Cormier, *présidente*
Benjamin Tobali
Carole McMaster
Rachel Goard
Chloe Lauzon-Ganthier

GROUPE D'ÉLABORATION DE L'EXAMEN CLINIQUE, ÉQUIPES D'ÉLABORATION DES SUJETS DE LA COMPOSANTE CLINIQUE

Directrice nationale
Cheri Gunn

Colombie-Britannique
Maria Bertoni, *présidente*
Roselyn Jones
Joseph Anthony
Trevor Moizumi

Alberta
Mona Iyizoba, *présidente*
David Benterud
Stacy Culbert
Tara Willes
Sheena Whyte

Saskatchewan
Soo Kim, *présidente*
Susan Tupper
Melissa Koenig
Kristen Quigley

Hamilton
Barbara Pollock, *présidente*
Gillian Manson
Denise Lai
Anastasia Newman

Toronto
Lisa Muc, *présidente*
Mavis Fung
Mindi Goodman
Catherine Patterson

Kingston
Diana Hopkins-Rosseel, *présidente*
Graeme Leverette, *co-président*

(Tasos) Tom Doulas
Kate Attwood
Kyle Vader

Nouvelle-Écosse
Suzanne Taylor, *présidente*
Janice Palmer
Alison McDonald
Krista Sweet
Jessica Roy

Manitoba/Nord-Ouest de l'Ontario
Karen Malenchak, *co-présidente*
Jessica Marasco, *co-présidente*
Rachel Desrochers
Kim Okano
Cynthia Otfinowski
Madeleine Hongisto

COMITÉ CONSULTATIF DE PSYCHOMÉTRIE

Chris Beauchamp, Ph. D.
Lorin Mueller, Ph. D.
John Wickett, Ph. D.

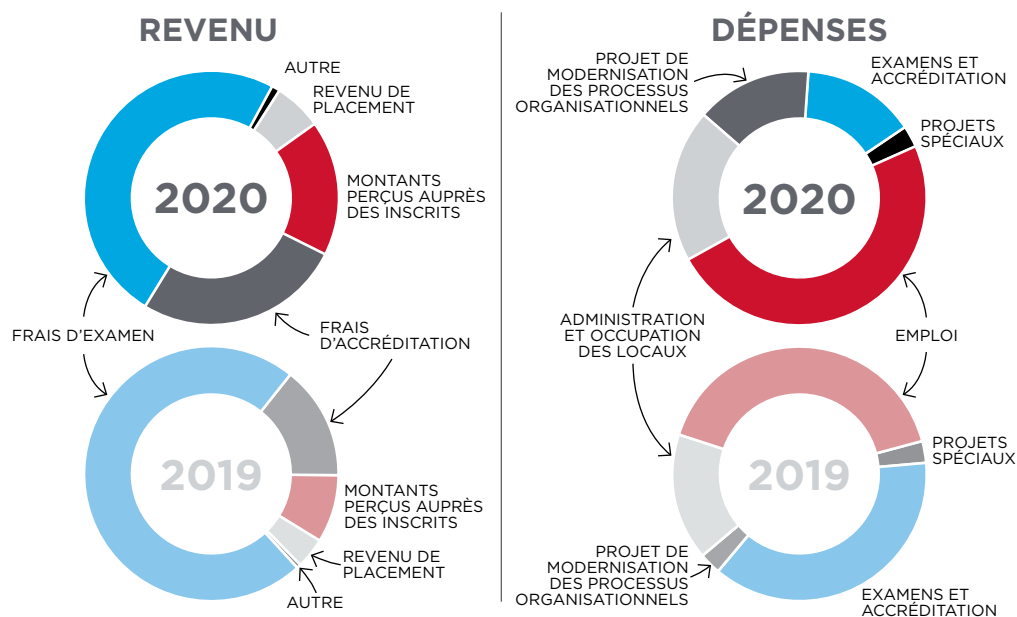
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le bilan financier de l'ACORP pour l'année 2020 a été affecté par des facteurs liés à la pandémie de COVID-19. Les revenus ont été nettement inférieurs aux prévisions budgétaires, principalement en raison de l'annulation de toutes les épreuves de la composante clinique prévues en 2020. L'ACORP a surveillé rigoureusement les dépenses discrétionnaires afin de réduire les coûts d'exploitation, tout en continuant d'investir dans notre projet de modernisation des activités, dont tireront profit les clients de l'ACORP candidats à l'accréditation et aux examens, ainsi que les organismes de réglementation qui en sont membres. Les frais d'inscription des

candidats encaissés en vue des futures épreuves sont déclarés dans la rubrique des recettes reportées, conformément aux normes comptables applicables aux organismes sans but lucratif du Canada.

Malgré un déficit de 1 065 000 \$ en 2020, l'ACORP est en bonne situation financière en date du 31 décembre 2020, et dispose d'un actif net de plus de 2,6 millions de dollars pour continuer de financer ses activités.

L'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie fournira ses états financiers vérifiés à ceux qui en font la demande.



Il est possible d'obtenir les états financiers vérifiés et détaillés de l'Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie en en faisant la demande auprès de l'organisme.

BILAN SOMMAIRE

EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2020	2019
ACTIFS		
ENCAISSE	2 052 \$	382 \$
PLACEMENTS	4 021	5 123
COMPTES DÉBITEURS	424	—
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	176	164
IMMOBILISATIONS	353	414
	7 026 \$	6 083 \$
PASSIF		
COMPTES CRÉDITEURS ET AJUSTEMENTS	713 \$	973 \$
RECETTES REPORTÉES	3 413	1 106
AVANTAGES INCITATIFS REPORTÉS RELATIFS À UN BAIL	209	248
	4 335	2 327
ACTIFS NETS	2 691	3 756
	7 026 \$	6 083 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2020	2019
REVENU		
FRAIS D'EXAMEN	1 580 \$	4 458 \$
FRAIS D'ACCREDITATION	837	877
MONTANTS PERÇUS AUPRÈS DES INSCRITS	549	522
REVENU DE PLACEMENT	201	246
AUTRE	28	25
	3 195	6 129
DÉPENSES		
EMPLOI	2 073	2 578
ADMINISTRATION ET OCCUPATION DES LOCAUX	832	1 026
PROJET DE MODERNISATION DES PROCESSUS ORGANISATIONNELS	624	175
EXAMENS ET ACCREDITATION	619	2 359
PROJETS SPÉCIAUX	112	173
	4 260	6 311
INSUFFISANCE DES RECETTES SUR LES CHARGES	1 065 \$	182 \$



CAPR
Canadian Alliance
of Physiotherapy
Regulators

ACORP
Alliance canadienne des
organismes de réglementation
de la physiothérapie

This publication is also available in English:

ANNUAL REPORT 2020

Pour de plus amples renseignements :

alliancept.org

**Alliance canadienne des organismes de réglementation
de la physiothérapie**

1243 Islington Avenue, bureau 501
Toronto (Ontario) M8X 1Y9

Téléphone : (416) 234-8800

Télécopieur : (416) 234-8820

Courriel : email@alliancept.org



AMÉLIORATION V
CRÉER INVENT
EFFORT CO
RÉFORME MÉTAM
DÉFI NEUF AU
UNITÉ COOPÉRATI
MÉTAMO
IMAGINER INÉG
COMMUNAUTÉ
ADAPTATION
AUTHENTIQUE
CAUSE COM
ÉVOLUER AVEC
UNIQUE NOUVEAU N